

Gruyère
LE

5 ans, timbre à la

um illimité :

taux à convenir, en

un frais à tous les
188

naturel extrait
Norvège.
CES contre
BRONCHITES
Pharmacies.

s d'élite
onnées

enriés.
1^{er} choix, nains et haute

arié, glaçons, etc.

en matériel stérilisé,
bons de Bâle.

entrée sud de la Pro-

H, horticulteur,
Gruyères, 583.

us ultra

qu'en provision
l'expédition contre
remboursement :

Une
Montre Ancrè
de constructeur
élégante, mou-
vement de 1^{re}
qualité, réglé à
la minute, boîte
pour

crit pour 3 ans.
TUTEMENT avec
JOLIE CHAÎNE

rie C. Wolter-Moeri
DE-FONDS
chaînes, régulateurs, ré-
c, gratis et franco.

otagères
re qualité.

OULIN

t-Michel
LLE

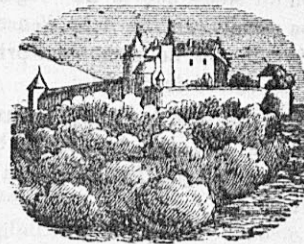
Persil
Le grand succès
Soude à blanchir Henco

lteurs.

de belles récoltes,
GOVO DE PO-
GÉANTE DE
ance garantie et
23,50 les 100 kg.
chez H. Cher-
umelles, 4 Lau-



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
" . . . 6 mois = 2.50
Etranger. 1 an » 9.—
" . . . 6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5³⁷ 8⁵⁵ 10⁰⁸ 2⁴² 5⁰⁰ 9⁰⁰. — BULLE, arr. 7⁴⁰ 9⁰⁷ 12¹² 4⁵⁰ 8⁵⁵ 10⁵⁰

ANNONCES

District de la Gruyère : une
seule insertion, 15 c.; annon-
ces répétées, 10 c. Canton
et Suisse, 15 c. Etranger,
20 c. la ligne ou son espace.
RÉCLAMES : Suisse, 30 cent.
Etranger, 40 c. la ligne.

S'adr. à l'Agence de pu-
blicité Haassenstein et Vo-
gler, 84, rue de Bouleyres
(Cercle catholique 1^{er} étage)

La Fondation Rieter et les apprentis.

Une pierre dans la mare aux gre-
nouilles, tel fut le caractère de notre
dernier article relatif à la Fondation
Rieter.

Nous ne croyions pas susciter, en
appelant les choses par leur nom, une
telle rage dans le camp des gouverne-
mentaux.

Dans un article qui sent le « Maléo »
d'une lieue, la *Liberté* de mercredi
cherche à justifier les procédés des
seigneurs et maîtres qui gouvernent
cette fondation. Elle veut faire de l'es-
prit à nos dépens, ne rongeant pas que
ces sarcasmes tombent à faux et n'at-
teignent que leur auteur. Ce n'est pas
avec des injures que l'on peut prouver
son bon droit. Comme c'est sa spécia-
lité, personne n'a été étonné de retrou-
ver dans les colonnes de la *Liberté* une
prose injurieuse.

Ceci dit, passons aux faits. La *Li-
berté* ose prétendre que l'on n'a nulle-
ment changé la dénomination de la
Fondation Rieter. Ce démenti donné à
notre affirmation n'en est pas un ; il
suffit de rappeler tous les actes admi-
nistratifs de cette Fondation pour
prover que le nom du fondateur est
systématiquement omis et que l'on a
remplacé le nom de Fondation Rieter
par celui de Fonds des apprentissages
de la Gruyère.

C'est sous ce nom seul que l'on dé-
signe l'institution, soit dans les lettres,
communiqués, etc., soit dans les ques-
tions officielles.

Que le règlement organique ait con-
servé l'ancien vocable, cela ne prouve
nullement que, dans la pratique, il en
soit de même.

Nous avons dit qu'un monument a
été érigé à la mémoire de M. Rieter
et cette affirmation nous la mainte-
nons. La *Liberté*, revenant sur cette
question, ne parle plus d'un monu-
ment, mais d'un buste, ce qui est toute
autre chose. Il est vrai que le projet
d'un buste a été abandonné. Mais il
n'en reste pas moins qu'un monument
existe, rappelant à tous les générosi-
tés de l'homme de bien que fut M.
Rieter.

Nous avons déjà signalé la diffé-
rence entre ce monument et celui qui
fut érigé à Rome par la générosité des
catholiques fribourgeois à la mémoire
de feu le cardinal Mermillod.

La *Liberté* prétend que la Fonda-
tion Rieter n'est pas une institution
d'assistance. Qu'est-elle donc si on lui
dénie le caractère d'assistance avec
une destination spéciale, qui est de
venir en aide aux jeunes gens pauvres
désireux d'apprendre un métier ?

Il est vrai que cette destination ex-
clut la possibilité de détourner les
fonds de l'institution vers d'autres
bute.

Mais retarder les versements des
subsides, c'est précisément aller à l'en-
contre du but voulu par le donateur.

En effet, combien de jeunes gens
s'adonneraient à des métiers s'il leur
était possible de le faire sans être à
charge à leur famille !

Que l'on astreigne les apprentis à
certaines règles, qu'on les oblige à ter-
miner utilement leur apprentissage,
rien de plus équitable.

Mais est-il nécessaire pour cela
qu'on les prive jusqu'à la fin de l'ap-
prentissage des subsides alloués par
la Fondation ? Nous estimons qu'il se-
rait possible de les obliger de tenir
leurs engagements sans les priver des
subsides immédiats.

Ce n'est pas lorsqu'ils savent leur
métier, lorsqu'ils sont en situation de
gagner honorablement leur vie que
ces subsides leur seront nécessaires.
Non, ceux-ci leur rendront de bien
plus grands services pendant leur ap-
prentissage qu'au moment où ils sont
capables de gagner leur vie.

Au début, la Commission allouait
les subsides en les versant chaque an-
née. Mais, pour garantir l'achèvement
de l'apprentissage, on exigeait un cau-
tionnement du montant des subsides.
Cette pratique a grandement facilité
la formation technique d'un bon nom-
bre de jeunes gens. Pourquoi ne l'a-t-
on pas continuée ? C'est sur l'abandon
de cette pratique si utile à nos fami-
les pauvres que nous nous sommes
élevés et que nous continuerons de
réclamer.

Un des membres les plus influents
de la Commission administrative de la
Fondation Rieter disait un jour la
peine avec laquelle il constatait com-
bien peu de jeunes gens profitaient de
cette institution, en affirmant qu'une
partie des revenus en était inutilisée.

Or, l'année dernière, un jeune hom-
me était intentionné de faire au tech-
nicum son apprentissage de menuisier.
Il lui fut répondu que la Fondation

Rieter limitait à 500 francs le chiffre
des subsides et qu'il ne pouvait rece-
voir davantage. Comme son appren-
tissage lui aurait coûté près du double
de cette somme et que ses parents ne
pouvaient faire le sacrifice de la diffé-
rence, il dut renoncer à son projet.
Les exemples de cette nature sont légion.
Cela revient à dire que, pour
user des ressources de la Fondation
Rieter, il faut avoir déjà des ressur-
ces personnelles. Ce n'est pas là cer-
tainement ce qu'a voulu le donateur.

Pour fuir sa diatribe, la *Liberté*
fait à l'illustre Touche à tout un mé-
rite d'avoir contribué ou d'avoir sus-
cité la Fondation Daler.

Si cela est — ce que nous ne pouvons
contrôler — cela ne lui donnait certes
pas le droit de reprocher journalle-
ment aux jeunes gens qui en bénéfi-
ciaient l'usage de leur droit.

Il est fort étonnant que la *Liberté*
ne lui attribue pas encore le mérite
de la Fondation Rieter. C'est sans
doute, aux yeux de la *Liberté*, à ce
même personnage qu'on doit la Fonda-
tion Rieter. Cette affirmation n'au-
rait rien d'étonnant pour qui connaît
la vaste étendue de l'influence de cet
homme. (?)

NOUVELLES SUISSES

La convention du Gothard. — Le
ministre d'Allemagne à Berne a con-
féré avec le Conseil fédéral, touchant
l'interprétation des dispositions de la
convention du Gothard qu'attaquent
principalement les adversaires de la
convention.

Le gouvernement impérial allemand,
pour lever divers malentendus, a trans-
mis au Conseil fédéral une note rassu-
rante, qui fait l'objet de toutes les
conversations à Berne.

Saint-Gall. — Les victimes de
l'aviation. — Le passager Brunsch-
weiler, qui a eu dans l'accident d'aéro-
plane de dimanche une fracture de la
cuisse et une fracture à la base du
crâne, n'a pas encore repris connais-
sance. L'état du pilote Züst est satis-
faisant.

Genève. — Un écrasé. — Un
grave accident d'automobile est arrivé,
mardi après midi, à Bernex. Une voi-
ture automobile des usines de la Plai-
ne, conduite par M. Perrier, chauffeur,
arrivait vers 2 heures au milieu du
village lorsque, par suite d'un encom-

brement de chars, elle dut faire un
brusque crochet et vint sur la gauche
de la chaussée. Au même moment, M.
Emile Philippe, cafetier, 49 ans, sor-
tait de chez lui. Il se trouva à quelques
mètres devant la voiture et, affolé, vint
littéralement se jeter sous les roues
du véhicule. Son état est désespéré.

L'ÉTRANGER

La guerre en Orient.

Prise d'Andrinople.

Une dépêche de Sofia annonce que
les Bulgares se sont emparés d'Andri-
nople. La ville est en flammes. Les ha-
bitants sont en fuite.

Voici par ordre les dépêches succes-
sives relatant les phases de la prise
d'Andrinople :

Les forts capitulent

Mercredi matin à l'aube, les Bulga-
res, à la suite d'une attaque audacieuse,
se sont emparés de tout le front et de
la forteresse d'Andrinople avec les forts
d'Aivasbaba, Aidjioglou, Kestintik,
Kouroutchehme, Ildiztabia, Tepiou-
lou, Kavhaztabia et toutes leurs bat-
teries. Les Bulgares se sont établis
solidement dans ces forts.

Les Turcs ont incendié la ville.

La garnison d'Andrinople a mis le
feu à tous les dépôts de Bachiuk, Ke-
mer, Hadirlik, Naik, Karagheui ; à
l'arsenal et au dépôt d'artillerie ; aux
petites casernes situées entre Yanik,
Kichia et l'hôpital, ainsi qu'aux caser-
nes qui se trouvent au nord de la ville.

L'incendie ravage la ville sur de
nombreux points. La population affo-
lée fuit le long de la ligne des forts.

Une confirmation.

Le *Times* vient de recevoir d'un de
ses correspondants un télégramme
annonçant qu'à la suite d'un violent
bombardement, la forteresse d'Andri-
nople a capitulé.

Le *Daily Mail* a reçu pareille dé-
pêche.

Un communiqué officiel.

La légation de Bulgarie communi-
que la dépêche officielle suivante :
Les troupes bulgares sont entrées à
Andrinople.

L'audace des assiégeants.

Pendant que les Bulgares conqué-
raient le secteur est d'Andrinople, la
division serbe dite du Danube portait
ses efforts sur la citadelle.

On dit même que le 20^e régiment serbe aurait pénétré dans l'enceinte de la ville, fait de nombreux prisonniers et enlevé du matériel.

Mort tragique de Chukri Pacha.

D'après le *Lokal Anzeiger*, le bruit court à Sofia que Chukri pacha est mort.

Lorsqu'il vit entrer les Bulgares dans la ville, il se serait enfoncé dans l'arsenal et l'aurait fait sauter.

Devant Tchataldja.

Le combat, qui s'est continué mardi soir sur toutes les lignes de Tchataldja, a été acharné. L'aile droite turque de Derk s'est avancée.

On assure que 800 Bulgares ont été tués.

Les troupes de San-Stefano sont reparties lundi pour Tchataldja.

— On télégraphie de Constantinople au *Matin* :

« Les corps bulgares qui ont pris l'offensive à Indjiz Kadikeni comprenaient 60,000 hommes. Plus de 2000 Bulgares auraient été tués.

A Scutari.

On télégraphie de Belgrade à l'*Éclair* que le bombardement de Scutari a été arrêté le 24, sur l'ordre du gouvernement serbe, agissant d'après les conseils des ministres de France et de Russie, lesquels ont avisé M. Pachitch que la question de Scutari est définitivement réglée en faveur de l'Albanie.

Ainsi qu'on le confirme dans les milieux compétents, le gouvernement monténégrin a envoyé un parlementaire à Scutari pour s'entendre avec Essad pacha au sujet de la sortie de la population civile de la place assiégée.

Le siège de Scutari.

Depuis quelques semaines, dans tous les pourparlers concernant le siège de Scutari, il n'est plus fait mention du général Riza pacha, commandant la garnison de cette place. Le bruit de sa mort tragique avait couru à plusieurs reprises, tour à tour démenti ou confirmé. Un journaliste hollandais, qui vient de passer deux ou trois mois aux avant-postes monténégrins, sous les murs de Scutari, et qui rentre maintenant dans son pays, affirme catégoriquement que Riza pacha a été assassiné par un Albanais, le

jour même où l'on apprenait à Scutari la rupture des négociations de Londres et la reprise des hostilités. Cet assassinat fut même le premier acte d'une révolte générale des Albanais de la ville qui, trompés par la vue du drapeau blanc hissé sur les forts, s'imaginèrent que Riza pacha allait rendre Scutari aux Monténégrins, tandis que le drapeau blanc avait été hissé uniquement pour permettre aux parlementaires des assiégeants de se communiquer réciproquement la rupture de l'armistice. La garnison turque eut finalement raison de la révolte, qui fut noyée dans le sang, littéralement.

Le journaliste hollandais ajoute que les pertes subies par les Serbes et les Monténégrins à Scutari sont formidables. Le courage dont font preuve les assiégeants touche à l'héroïsme. Mais, faute d'artillerie assez puissante, cet héroïsme demeure inutile jusqu'ici, et tous les assauts livrés aux principaux forts de la ville ont abouti à d'horribles boucheries. Par contre, les assiégés auraient perdu relativement peu de monde, en tout deux milliers d'hommes, tout au plus. Les maladies ravagent indistinctement assiégés et assiégeants, que déciment le typhus, le scorbut, la scarlatine et la pneumonie.

La reddition de Djavid.

Après la défaite de Monastir et la prise de cette ville par les Serbes, une partie de la garnison, 15,000 hommes environ, sous les ordres de Djavid pacha, réussit à s'échapper et tenta de se réfugier à Janina. En apprenant la reddition de cette dernière place, Djavid se dirigea vers Valona; mais toutes les issues étaient barrées par les Serbes et les Grecs.

Dans ces conditions, Djavid et ses 15,000 hommes ont décidé de se rendre aux Serbes, ce qui a été fait lundi, dans la région du fleuve Scoumbi, entre Monastir et Valona.

Brésil. — 140 ans ! né en 1773 ! Le Brésil doit certainement détenir le record de la longévité :

Dans l'Etat de Goyaz, au Far-West brésilien, vit encore un paysan nommé Manoel-José Ferreira, né le 3 mars 1773.

A la fin du 18^e siècle, Ferreira, qui à cette époque était déjà un habile

artisan, travaillait à la fabrication des briques employées dans la construction de l'église de sa paroisse, dans la ville de Uberaba.

Malgré ses 140 ans, il monte encore à cheval, laboure son champ, conduit lui-même son bétail au pâturage; il jouit d'une excellente santé et conserve une mémoire admirable et des hommes qu'il a connus et des faits dont il a été témoin pendant les XVIII, XIX et XX^e siècles.

Asie. — Une alliance sino-japonaise. — Les journaux russes consacrent de longs commentaires à l'accord sino-japonais qui doit venir prochainement en discussion devant la Diète japonaise.

D'après une dépêche de Tokio, cet accord aurait pour but principal de contrecarrer l'influence russe en Extrême-Orient et de s'opposer notamment à la main-mise de la Russie sur la Mongolie.

Le bruit court également qu'une entente secrète aurait été conclue à cet effet entre les gouvernements de Tokio et de Pékin.

Amérique. — Les inondations dans l'Ohio. — Les nouvelles arrivées des régions dévastées confirment de grandes pertes en vies et en biens. Le télégraphe et le téléphone sont presque complètement interrompus. Les chemins de fer ont beaucoup souffert et ont éprouvé des pertes évaluées à 10 millions de dollars. Une centaine de ponts se sont écroulés.

La ville de Dayton paraît détruite presque complètement. Une grande détresse y règne. Selon les derniers avis, le quartier des affaires de Dayton est en feu et sera probablement détruit.

D'après le gouverneur de l'Ohio, 250 000 personnes sont sans abri dans cet Etat. Le gouvernement fédéral envoie de grandes quantités de vivres.

On croit que 200 personnes se sont noyées à Indianapolis et 150 à Columbus. Le total des morts serait d'au moins 1300 et les pertes en biens atteindraient 50 millions de dollars. Un million d'ouvriers chôment.

CANTON DE FRIBOURG

Grand Conseil. — Le Grand Conseil est convoqué en session extraordinaire, pour lundi 7 avril prochain, à 10 heures du matin.

Tractanda : Election d'un membre du Conseil d'Etat, en remplacement de M. Max Diesbach, qui a décliné cette charge ;

Projet de loi organique de la Banque de l'Etat.

déposition a été certainement le premier motif de l'arrestation de mon père ? Il vous a trompé une fois pour satisfaire la rancune qu'il garde contre nous. Il cherche à vous tromper encore...

— Monsieur, je ne puis que vous plaindre sincèrement de vous trouver dans une situation aussi abominable. Ne niez pas. Je ne vous oblige pas à parler. Je vous interroge parce que c'est mon devoir. Insister serait une mauvaise action. Mais ne mentez pas, monsieur, non, taisez-vous plutôt.

Et prenant sur son bureau une feuille de papier :

— Lisez, monsieur, et vous verrez que vous auriez dû vous assurer du silence de Balaruc.

C'était la copie de la lettre de Mauborgne. Jacques essayait vainement de garder son sang-froid. A quoi bon lire cette lettre qu'il connaissait par cœur ! Il ne savait qu'elle contenance tenir ! Il ne savait que répondre. Le juge avait vraiment pitié de lui :

— La vérité vous accable, dit-il. Vous ne trouvez plus aucune parole pour disculper votre frère. Oui, je vous plains. Vous cherchez, coûte que coûte, à prouver l'innocence de votre père. Vous la prouvez, c'est un fait, mais à quel prix !.. Au prix de la liberté, peut-être de la vie de votre frère ! Vous êtes, monsieur, digne de tout mon respect et de ma sympathie...

L'aviateur Bider à Morat. — L'aviateur Bider, venant de Berne, a atterri mercredi après midi, à 3 h., sur le champ de bataille de Morat. Après un repos d'une heure, Bider est reparti pour Berne.

L'aviateur Bider a parcouru le trajet Berne-Morat en quinze minutes, avec l'aéroplane qui lui a servi à la traversée des Pyrénées.

A Fribourg. — On nous télégraphie de Fribourg les lignes suivantes : Le bruit court que M. Aeby, conseiller d'Etat, va donner sa démission. Cela arrangerait bien des choses, dit-on. — (Sous toutes réserves).

Mortelle méprise. — L'autre matin, une personne de Fribourg, Mme B., qui avait à donner des soins à sa fille, Mme G., et à l'enfant de celle-ci, un bébé de trois jours, prit un flacon pour un autre et administra au nourrisson une cuillerée de lysol au lieu d'une potion calmante prescrite par le docteur. La pauvre créature succomba au milieu de grandes souffrances.

GRUYÈRE

Gella. — *Gella* est le titre d'une pièce dramatique due à la plume experte d'un jeune auteur gruyérien, M. Ernest Castella, et dont la Chorale va donner la première au public de notre ville.

Angèle était une jeune Gruyérienne. Donée de tous les dons de la nature et de la fortune, elle aurait pu passer dans son village des jours heureux. Mais elle ne sut pas résister à l'attrait fatal de la grande ville. Séduite par l'appât d'annonces trompeuses, elle partit pour Paris, malgré les supplications de ses parents et de son voisin Pierre, qui l'adorait.

Cependant, elle ne tarda pas à se convaincre de l'erreur grave qu'elle avait commise en abandonnant son village qu'elle regrettait et pleurait souvent de toutes ses larmes. Mais le respect humain l'empêcha d'y retourner.

Douée d'une voix fort belle, au timbre pur, elle s'engagea dans une troupe de chanteurs ambulants, où elle reçut le nom de *Gella*. Elle y recueillit plus de mauvais traitements que de profits. Mais son engagement lui interdisait de quitter cette troupe, malgré son désir ardent de retourner dans sa chère Gruyère. Les péripéties de sa existence aventureuse l'amènèrent un jour à Cherbourg, où Pierre vint la rejoindre pour l'engager à retourner au village.

Au cours d'une violente discussion, l'impresario tua Pierre d'un coup de

ceinture de votre père. Vous la prouvez, c'est un fait, mais à quel prix !.. Au prix de la liberté, peut-être de la vie de votre frère ! Vous êtes, monsieur, digne de tout mon respect et de ma sympathie...

Le juge le salua profondément. Jacques répondit à peine, tant il était troublé. Il sortit du cabinet de M. de Mauves, trébuchant, aveuglé par les larmes, si aveuglé même qu'il ne vit pas, assise, attendant son tour, Isabelle qui se levait à son apparition.

Le juge la demanda. Elle entra presque aussitôt.

— Mademoiselle, dit-il sèchement, veuillez vous rappeler ce que je vous ai dit lorsque j'ai sollicité pour la première fois de vous les renseignements qu'il vous était possible de me fournir. Je vous ai dit que vos renseignements pouvaient épargner à la justice une erreur toujours possible, toujours cruelle. Des indices graves paraissent démontrer que le meurtrier de Mauborgne était le marquis de Bargemont. J'ai dû mettre le marquis en état d'arrestation. La justice s'est trompée. Il n'est pas coupable. L'assassin est connu. (A suivre.)

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

101

La Sœur aînée.

PAR JULES MARY.

Le juge le laissa partir. Il était anxieux. L'assassin de Mauborgne, c'était Olivier, si Balaruc ne mentait pas et s'il n'était point venu lui raconter une histoire inventée à plaisir. Mais le marquis n'était-il pas complice de ce crime ? Le père et le fils n'avaient-ils point perpétré ce meurtre pour sauver d'un scandale public l'honneur des Bargemont.

Par dépêches télégraphiques il manda Jacques, qu'il voulait interroger sur les faits racontés par Balaruc, et Isabelle sur laquelle il voulait faire une dernière tentative, fort des révélations qui venaient de lui être apportées.

Puis il signa un mandat d'amener contre Olivier et en confia l'exécution aux gendarmes qui avaient arrêté le marquis.

Quant à celui-ci, il ne signa pas encore son élargissement... Un reste de doute l'en empêcha...

Le mal était fait, si le marquis était innocent, et le mal ne serait pas plus grand parce que le vieillard aurait passé une nuit et une journée de plus sous les verrous.

Le lendemain, Jacques se présentait chez lui.

— Monsieur, vous m'avez mandé, dit-il, et j'ignore pourquoi ?

— Vous devez vous en douter, monsieur. Lorsque vous êtes allé réclamer à Balaruc le portefeuille de Mauborgne, vous avez oublié de recommander à cet homme de vous garder le secret. Il n'aime pas votre famille et il se venge. Il m'a tout dit.

— Je ne sais ce dont vous voulez me parler.

— Je vais donc préciser...

Et le juge raconta la visite de Balaruc de point en point, sans oublier un détail.

Lorsqu'il eut fini :

— J'attends vos explications, monsieur...

— Balaruc a menti. Il a forgé cette histoire pour nous nuire. Comment pouvez-vous avoir confiance en cet homme dont la

feu et il fut ar... donna à Gella... de rentrer en S... Pendant ce t... par le chagrin... avait succombé... Rentrée au... de Noël, Gella... glise, n'osant y... rencontrer ses... Elle aperçut u... était fraîchem... tombe de son p... rassa et elle s'a... au moment où... l'office de minu... fille dans cette... à la joie de ce... pardonne et l'a... geste de récon... brassement de... La Chorale e... ration dans le c... nous repose d... sans intérêt et... La forme en... l'intérêt en est... Les rôles, b... plus de vigueur... péripéties du dr... Ce drame se... selle de l'Hôtel... ches 30 mars et... Ajoutons qu'il... magnifique cant... exécutée en mai... cantonale des... Morges. Le public ne... pas laisser pass... siter à cette r... tique et d'appu... Société de chan... **Nécrologie**... est décédée à B... maladie. Malade... veuve de M. Jul... dic de Bulle, de... Glasson, syndic... Nous compt... la douleur de la... offrons nos senti... doléance. **Cours de j**... La Société des... organiser, comm... tes, un cours de... l'ordonnance féd... préparatoire au... jeunes gens de l... Le premier e... manche, le 30 m... matin, au Tirag... **Fraudeur**... Samedi dernier... tionnel de la Gr... plaintes de dix-h... ce district et de... de Bulle, contre... négociants en vi... voyageur, M. G... contravention à... police des détre... currence déloyal... En décembre... vint s'établir da... Bulle, pour, de l... et y placer les p... Rive et Ronlet... férence chez les... il offrait du soi... à 50 cent., du so... Villeneuve à 60... Vincent réussi... 70,000 litres de... négociants en vi... des procédés de... firent analyser se... quèrent une pla... certain nombre d... Après des d... une demi douzai... plaidoires qui se... soir, le tribunal... clusions du mini...

leur Bider à Morat.
Bider, venant de Berne, arcredi après midi, à 3 h., p de bataille de Morat. pos d'une heure, Bider est Berne.

Bider a parcouru le tra-orat en quinze minutes, ane qui lui a servi à la s Pyrénées.

Burg. — On nous télé-bourg les lignes suivantes: ourt que M. Aebly, conseil-a donner sa démission. rgerait bien des choses, ous toutes réserves).

me méprise. — L'autre rsonne de Fribourg, Mme a donner des soins à sa fille, l'enfant de celle-ci, un jours, prit un facon pour administtra au nourrisson e de lysol au lieu d'une nte prescrite par le doc-vre créature succomba au ndes souffrances.

GRUYERE

Gella est le titre d'une ique due à la plume ex- une auteur gruyérien, M. lla, et dont la Chorale va meur au public de notre

it une jeune Gruyérienne. s les dons de la nature ne, elle aurait pu passer age des jours heureux. ut pas résister à l'attrait ande ville. Séduite par onces trompeuses, elle aris, malgré les supplica- rents et de son voisin adorait.

elle ne tarda pas à se e l'erreur grave qu'elle se en abandonnant son regretta et pleura sous ses larmes. Mais le res-l'empêcha d'y retourner. ne voix fort belle, au tim- engagea dans une troupe ambulants, où elle reçut lla. Elle y recueillit plus raitements que de profits. agement lui interdisait tte troupe, malgré son e retourner dans sa chère péripéties de son exis- euse l'amènerent un jour où Pierre vint la rejoin- gager à retourner au vil-

Cours de jeunes tireurs. — La Société des Carabiniers de Bulle organiser, comme ces années précédentes, un cours de jeunes tireurs, selon l'ordonnance fédérale sur l'instruction préparatoire au service militaire des jeunes gens de 18 et 19 ans.

Le premier exercice aura lieu dimanche, le 30 mars, de 7 h. à 9 h. du matin, au Tirage. *Le Comité.*

Fraudeurs condamnés. — Samedi dernier, le Tribunal correctionnel de la Gruyère s'est occupé des plaintes de dix-huit citoyens habitant ce district et de six négociants en vins de Bulle, contre MM. Riva et Roulet, négociants en vins, à Genève, et leur voyageur, M. Georges Vincent, pour contravention à la loi fédérale sur la police des denrées alimentaires, concurrence déloyale et calomnies.

En décembre 1911, Georges Vincent vint s'établir dans l'un des hôtels de Bulle, pour, de là, parcourir le pays et y placer les produits de la Maison Riva et Roulet. Il se présentait de préférence chez les campagnards, auxquels il offrait du soi-disant Saint-Georges, à 50 cent., du soi-disant La Côte ou Villeneuve à 60 centimes.

Vincent réussit à placer de la sorte 70.000 litres de vin en Gruyère. Les négociants en vin de Bulle, informés des procédés du voyageur genevois, firent analyser ses produits, et provoquèrent une plainte de la part d'un certain nombre de campagnards lésés. Après des débats qui occupèrent une demi douzaine de séances, et des plaidoiries qui se terminèrent samedi soir, le tribunal a fait sennes les conclusions du ministère public et con-

damné correctionnellement Jean-Baptiste Riva à une amende de 200 francs, Etouard Roulet également à une amende de 200 francs et Georges Vincent à une amende de 300 fr. Les frais ont été mis à la charge des accusés, qui auront à payer, en outre, une indemnité de 600 fr. aux marchands de vin bullois et une de 10 fr à chacun des dix-huit plaignants.

Madame et Monsieur CAMOLETTI-GLASSON et leurs enfants, à Genève; Monsieur et Madame Félix GLASSON-MENOUD, à Bulle;

Madame et Monsieur Alexandre MUSY-RUFFIEUX et leurs enfants, à Romont;

Monsieur et Madame Léon GLASSON, à Fribourg;

Madame et Monsieur CHATTON-MUSY et leur enfant, à Romont;

Les familles RÉTORNAZ, ANDREY, REMY, GLASSON et MENOUD ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME

Pauline Glasson-Ruffieux

leur bien aimée mère, belle mère, grand-mère, sœur, belle sœur, tante et cousine, décédée le 27 mars 1913 à l'âge de 71 ans, après une courte maladie, munie de tous les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Bulle, le dimanche 30 courant, à 8 heures de l'après-midi. *Cet avis tient lieu de faire part.*

Wybert-Gaba

« Je vous félicite d'avoir trouvé un produit aussi parfait que les **Pastilles Wybert-Gaba** pour la guérison de la toux et de la bronchite; leurs effets sont merveilleux. Je continuerai à m'en servir et à les recommander. » — U. B. S., Président de l'Union des Voyageurs de Commerce de la Suisse romande.

En vente partout à 1 franc la boîte.

Conseillez

aux rhumatisants, aux enrhumés, un Emplâtre américain **Rocco** à doublure de flanelle, et ils vous en remercieront. Exiger le nom de **Rocco**. Dans les pharmacies à fr. 1.25.

Mises juridiques

L'Office des poursuites de la Gruyère vendra, par voie de mises publiques, le **mardi 1er avril** courant, dès 10 h. du jour, à domicile, 2 vélos, 1 commode et 1 potager, appartenant à Seydoux Ernest, feu Auguste, à Vuadens. Bulle, le 28 mars 1913. *L'Office des poursuites.*

Mises de bois.

Samedi, 5 avril, dans la forêt cantonale de **Bouleyres**, on vendra en mises publiques: 15 billons sapin, 5 billes hêtre, 15 grandes pièces de charpente et 50 carrons, 20 tas de branches, 4 tas d'éclaircies et 15 troncs. Rendez-vous à 1 1/2 heure, à la patinoire. *L'Inspecteur des forêts du 3e arrondissement.*

MARIAGE

Un agriculteur âgé de 59 ans, avec un petit avoir, cherche à faire la connaissance d'une personne âgée de 30 à 40 ans, ayant aussi une petite fortune, en vue du mariage.

Offres casier postal, 10.560 Fribourg.

A vendre

un potager peu usagé, deux pupitres, une berceuse et une grande couchette en noyer, une machine à coudre, deux cages d'oiseaux et une bascule avec pierres. S'adresser chez **AIF. Cosandey, Bulle.**

A vendre environ 300 quintaux de **foin et regain** bottelé, 1^{re} qualité. S'adresser à **Haasenstein et Vogler** Bulle, sous H 514 B.

Truie à vendre.

A vendre une truie portante de 15 semaines, à **la Grue, Broc.**

Tir Militaire SORENS

Les exercices de tir obligatoire auront lieu les **6, 13 et 27 avril**. Livrets de service et de tir indispensables.

LE COMITÉ

Dimanche 30 mars

Cassée

à l'Auberge de l'Union, Sorens

BONNE MUSIQUE

Invitation cordiale.

Fracheboud, tenancier.

ON DEMANDE

de suite une apprentie ou une rassistie taillense.

S'adresser chez **Mlle Emma Rime** couturière, rue de Vevey, Bulle.

L'AGENCE AGRICOLE

FERS ET QUINCAILLERIE

Aug. Barras, Bulle

vient d'établir un dépôt chez

M. Tornare-Buchs,

négociant

CHARMEY

De bons ouvriers

menuisiers et machinistes sont demandés chez

MM PRAUD & Cie

ALBEUVE

A louer

jolie chambre meublée, exposée au soleil, chez **J. Glasson**, piqueur, rue de Vevey.

On demande

dans famille, jeune fille pour cuire et faire les chambres. Bons gages.

S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 559 B.

A vendre

pommes de terre « **Eldorado** », se mence de choix, à 4 fr. le double-décailtre, chez **Hubert Savary, à Biaz.**

A vendre un bon char de

foin maigre

chez **Grandjean**, forestier, à **Morlon.**

Une personne

de confiance cherche emploi dans magasin ou service de chambres et bureaux.

S'adresser à **Haasenstein et Vogler**, Bulle, sous H 561 B.

A vendre

un potager à quatre trous, des portes, des fenêtrés, un escalier, le tout en bon état.

S'adresser à **Séraphine Dupasquier**, à **Vuadens.** 513

A vendre

plusieurs belles vachettes pie noires.

S'adresser à **J. Dupasquier, La Tour.**

On demande un

garçon jardinier

gagé 45 fr.; et 3 bonnes à tout faire, gagé 35 fr. par mois chacune. S'adresser **Case postale 12601, à Payerne.**

On demande un

jeune homme

robuste, de 15-17 ans, pour aider aux travaux agricoles. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Entrée et gage suivant entente. Traitement familial.

Otto Bank, agriculteur **Neuendorf** (Soleure).

M. Louis Blanc, à **Corbières** offre à vendre 5 à 6000 pieds de

bon foin

à distraire.

On demande

2 jeunes hommes de 16 à 18 ans, sachant traire et fancher. Entrée de suite ou à volonté. Bon gage.

S'adresser à **Gustave Magnin**, à **Corcelles sur Chavornay** (Vaud).

Mises publiques.

La soussignée exposera en mises publiques, **lundi 31 mars**, à 2 h. de l'après-midi devant son domicile, à **Epagny**, plusieurs meubles, 1 char, plusieurs traîneaux, des outils de charron, du chédail, et 2000 pieds de foin et regain de bonne qualité.

Catherine Doutaz, Vve de **Raphaël.**

A louer un

joli logement

de 2 chambres cuisine et dépendances, eau. S'adresser **Boulangerie Eichenberger**, Grand'rue, **Bulle.**

A louer

à **Vuadens**, une petite maison, n° 205, située au bord de la route cantonale, avec deux jardins et magasin.

S'adresser à l'Office des poursuites de la Gruyère, à **Bulle.**

Bulle, le 19 mars 1913.

LE PRÉPOSÉ

Agence agricole Suisse

Autorisée par l'Etat

Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages).

Gigon-Gavard, rue **Gutenberg 3 b**, **Genève.** 984

A louer

jolie chambre meublée, indépendante, bien situés au soleil et au rez-de-chaussée.

S'adresser au Bureau du journal.

Contre toux, rhumes

grippe, rougeole, coqueluche, exig: z dans toutes pharmacies le véritable

SIROP

BURNAND

Aux éleveurs

Dans votre intérêt, employez la

VAUDOISE

ENILE BAATARD, NYON

FOUS TOUSSEZ?!

Alors prenez vite de nos merveilleux et réputés

BONBONS DES VOSGES

Aux bourgeois souverains

de sapins des Vosges. contre rhumes, toux, catarrhes.

Déposé.

Goût agréable. — En vente partout.

17 ans de succès.

AVIS: Se méfier des imitations, lesquelles ne portent pas le mot **VOSGES** inscrit sur chaque bonbon. Seuls fabricants: **BRUGGER** et **PASCHE**, Genève.

Pour l'alpage.

On aurait à placer 2 vaches, dont l'une non vèlée, et 4 génisses, le tout pie rouge.

S'adresser à **Félix Chassot**, feu **Joseph**, à **Vuisternens-dev.-Romont.**

H. DOUSSE

DENTISTE

BULLE (Avenue de la Gare)

a repris ses consultations.

A vendre

40 quintaux de foin et 80 quintaux de regain, bottelé, 1^{re} qualité, en bloc ou en détail, chez **Oswald Gex**, **Bulle.**

EXPOSITION AU LOUVRE DE BULLE MODES

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

Pour le SAMEDI 29 MARS et JOURS SUIVANTS

nous organisons une **VENTE RÉCLAME**

CHAPEAUX GARNIS
en Paille noir, blanc ou couleur,
garnis de Soie et Fleurs
RÉCLAME Frs. **4 90**

CHAPEAUX GARNIS
Formes nouvelles en Paille ou
imitat. crin; toutes teintes, très
bien garnis
RÉCLAME Frs. **7 90**

CHAPEAUX GARNIS
Dernières Nouveautés en Formes
et riches Garnitures
RÉCLAME Frs. **9 75**

DEPUIS

18



36 ANS

77

Un produit purement végétal!

Les Pilules Suisses

du pharmacien **RICHARD BRANDT**

sont reconnues par les médecins et le public de la Suisse, voire même du monde entier, comme un remède domestique agréable, d'une action assurée et tout à fait sans effet fâcheux contre : la constipation, accompagnée de nausées, aigreurs, renvois, manque d'appétit, lassitude générale, mélancolie, congestion à la tête et à la poitrine, maux de tête, palpitations du cœur, vertiges, étouffements, troubles hépatiques ou bilieux, hémorroïdes, etc. C'est un **dépuratif du sang de premier ordre**. Chaque boîte des véritables Pilules Suisses du pharmacien Richard Brandt, Schaffhouse, porte une croix blanche sur fond rouge. Ces pilules se vendent dans toutes les bonnes pharmacies au prix de fr. 1.25 la boîte.

Grande Boucherie Argentine
FRITZ SIEBER, GENEVE

Rue du Prince, 7

Viande congelée 1^{er} choix

Expédiée à partir de 5 kg., viande 1^{er} choix. Bouilli, 1 fr. le kg. Rôti, 1 fr. 50 le kg.

TÉLÉPHONE 942

Veau frais du pays à des prix défiant toute concurrence.

Livre d'adresses - Adressbuch
Fribourg-Canton et Ville.

Indicateur des adresses du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, publié sous les auspices de la Direction de l'Intérieur du canton de Fribourg, des autorités communales du canton et du Bureau communal de recensement de la ville de Fribourg, sorti de presse à fin 1912; 3^{me} édition 1913. — **PRIX: 6 francs.** — Editeurs: Imprimerie Delaspre & Fils, Fribourg. — Administration et bureau de vente: M. F. Ducommun Fils, rue de Romont, 17, Fribourg. 538

A louer

un joli appartement de 4 chambres, cuisine, dépendances et petit jardin, ainsi qu'une écurie, pouvant servir de dépôt.

A la même adresse on vendrait quelques meubles usagés.
S'adresser à Haassenstein et Vogler, à Bulle, sous H 539 B.

DÉCHETS de sapin

bien secs sont offerts par la

Scierie NESTLÉ

La Tour-de-Trême.

DIMANCHE 30 MARS 1913, à 8 1/2 heures du soir
dans la grande salle de l'HOTEL MODERNE, à Bulle
CONCERT-REPRÉSENTATION

donné par la **CHORALE DE BULLE**
avec le bienveillant concours de plusieurs demoiselles.

DIRECTION: M. RADRAUX
I^{re} PARTIE

VELLEDA

CANTATE DE BRAMBACH — TEXTE DE J. BOVET
qui sera exécutée par les divisions supérieures à la Fête des Chanteurs vandois, à Morges, en mai prochain.

CHEURS, SOLI, DUOS, avec accompagnement de piano.
II^{me} PARTIE

GELLA

Pièce dramatique en 3 actes de M. Ernest CASTELLA.

Musique de M. RADRAUX, directeur.

Le concert sera suivi d'une soirée dansante réservée aux membres actifs et passifs.

Prix des places: Réservées, 2 fr.; Premières, 1 fr. 50; Troisièmes, 1 fr.
On peut se procurer les places dès ce jour, à l'Hôtel Moderne.
Le soir à 11 1/2 heures, Train spécial pour Broc.

Comme

Dépuratif

prenez la Véritable

Salsepareille Model

Le meilleur remède contre toutes les maladies provenant d'un sang vicié ou de la constipation habituelle, telles que: Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Dartres, Excrémats, Affections scrofuleuses et syphilitiques, Varices, Rhumatismes, Hémorroïdes, Epouques irrégulières ou douloureuses, Migraines, Névralgies, Digestions pénibles etc. Agréable à prendre. — 1 flacon fr. 3.50, 1/2 bout. fr. 5.—, 1 bouteille, pour une cure complète, fr. 8 fr.

Cépoint général et d'expédition:

Pharmacie centrale, Model et Madlener, rue du Mont-Blanc 9, Genève
Dépôt à Bulle: Pharmacie Gavin.
Oron: Martinet, pharmacien.

Exigez bien la véritable Model.

On demande

une forte jeune fille pour les travaux de la campagne.
Entrée de suite.
S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle, sous H 536 B.

Avis aux éleveurs.



Les étalons du Syndicat chevalin de la Gruyère ADOR et CASIMIR seront stationnés comme suit:

Le lundi de chaque semaine, à l'Hôtel de Ville, Châtel St Denis.
Le mercredi, à l'Auberge du Mouret.

Les Jendis et samedis, à Bulle.

Le Président: L'étalonnier:
Ant. Morard. Jules Morard.

Mulet à vendre.

A vendre un mulet sage, de huit ans, bon pour le trait et le bât.
S'adresser à Haassenstein et Vogler, sous H 541 B.

A louer

de suite rez-de-chaussée, comprenant magasin, 2 chambres et cuisine.
S'adresser à M. Pierre Gremond, Grand'rue 44. 61

A louer:

à Bulle, un bel appartement, grand, confortable, eau et lumière électrique, bien situé au soleil.
S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle, sous H 339 B. 355

Deuxième

Téléphone

Farine

Recou

Gros s

Gros s

Orge c

Orge c

Farine

Mais p

Mais n

Avoin

»

Avoin

Farine

Flocon

Blé co

»

Tourtes

Graine

Farine

Déchets

Pro

Lact

cour);

vaches

»

M

LES

Not
la marc

EN

EN

8 11 Super

8 14

8 17

8 18

16 % touj

17 %

fr. 635

Prix de

Téléphone 84. **MEUNERIE AGRICOLE** Téléphone 84.

CROTTI FRÈRES, BULLE

APERÇU DES PRIX

1. Articles fourragers.

Farine du pays 1 ^{re} qual. fr. 36.— les 100 kg., toile reprise à fr. 1.—			
» » » 2 ^{me} » » 33.— » » » » 1.—			
» » » 2 1/2 » » 30.— » » » » 0.50			
» » » 3 ^{me} » » 27.— » » » » 0.50			
» franç. dénat. 3 ^{me} » » 24.50 » » » » 0.50			
» du pays 4 ^{me} » » 21.— » » » » 0.50			
Recoupes (remoulé) » 12.50 le sac de 75 kg. » » 0.50			
Gros son de France Ia » 9.— » 50 » » » 0.50			
Gros son du pays » 7.— » 50 » » » 0.50			
Orge en grains » 21.50 » 100 » » » 0.50			
Orge comprimée » 11.50 » 50 » » » 0.50			
Farine d'orge » 25.— » 100 » » » 0.50			
Maïs polenta Ia » 25.— » 100 » » » 0.50			
Maïs moulu la p. engrais » 21.— » 100 » » » 0.50			
Avoine Russie, 1 ^{er} choix 18.50 » 75 » » » 0.50			
» » 2 ^{me} » 17.— » 75 » » » 0.50			
Avoine comprimée 12.— » 50 » » » 0.50			
Farine d'avoine p. veaux 10.— » 25 » toile non reprise.			
Flocons » 9.50 » 25 » » » »			
Blé comprimé Ia 18.50 » 75 » toile reprise à 0.50			
» IIa (1/2 blé, 1/3 seigle) 17.50 » 75 » » » 0.50			
Tourteaux d'arachides moulus Ia 23.50 » 100 » » » 0.50			
Graine de lin du Maroc 0.50 le kg. par 10 kg.			
Farine de lin non dégraissée 0.55 » » » »			
Déchets de pâtes pour porcs 0.37 » par sacs de 50 kg.			

Produits de la maison Panchaud & Cie, à Vevey :

Lactina suisse ; Provende lattière ; Gallinée (aliment de la basse-cour) ; Biscuits pour chiens ; Graisse stérilisée pour la traite des vaches ; Phosphate de chaux alimentaire.

2. Produits alimentaires.

Semoule fr. 40.— les 100 kg., toile reprise à 0.50.	
Gruaux d'avoine entier extra 13.— » 25 » » non reprise	
» » » ordin. 10.50 » 25 » » »	
» » » brisé 10.— » 25 » » »	
Orge perlé 10.— » 25 » » »	
Pois jaunes Victoria entiers 0.50 le kg. par 10 kg.	
» » » cassés 0.40 » » 10 kg.	
Fleur de farine de pois 0.55 » » 10 kg.	
Riz d'Italie naturel 5.50 le sac de 10 kg., toile rep. à 0.30	
Pâtes alimentaires en caisses de 10 à 50 kg. à fr. 0.55 le kg.	
Cornettes en sacs de 15 à 50 kg. à fr. 0.52 le kg.	
Coupures de pâtes en caisses de 20 kg. à 0.50 le kg.	

3. Articles pour la basse-cour.

Maïs en grains fr. 20.50 le sac de 100 kg., toile reprise à 0.50	
» concassé » 20.50 » 100 » » » »	
Blé 1 ^{re} qualité » 23.50 » 100 » » » »	
Mélange de graines (suivant saison) 24.— en sacs de 25, 50 et 100 kg.	
Aliment concentré de la maison L. Cuenoud-Landolf, à Lausanne, en sacs de 10, 25 et 50 kg.	
Mélanges pour oiseaux; 0.60 le kg.	

4. Semences.

Graines fourragères diversées : Trèfles ; Fenasse ; Luzerne de Provence ; Esparcettes ; Chanvre de Brisgau, etc.

Spécialités de mélange pour tous sols.

Froment du printemps — Orgé — Seigle

AVOINE BLANCHE hâtive et à grand rendement à fr. 20.— le sac de 80 kg., toile reprise à fr. 0.50.

5. Engrais chimiques.

Engrais pour toutes cultures. — Superphosphates-Kaïnite. — Scories. Prix et conditions avantageux.

Marchandises fraîches et de première qualité. — Paiement au comptant.

LES FILS D'ERNEST GLASSON, BULLE

Nous vendons, pris au dépôt, dès ce jour, payable comptant net, à la délivrance de la marchandise :

ENGRAIS CHIMIQUES de FRIBOURG

ENGRAIS PHOSPHATÉS

S 11 Superphosphate minéral (dosage 13/15 St.-Gobain) à Fr. 7.20	le sac de 100 kg.
S 14 » » » » » » 8.—	
S 17 » » N° 6 pour le purin » » 9.15	
S 18 » » » » » » 9.45	

SCORIES THOMAS

16 % toujours en dépôt » » 6.10

17 %	18 %	19 %	20 %	
fr. 6.35	6.60	6.90	7.15	sur demande.

Prix des Scories valables pour Mars seulement.

ENGRAIS POTASSIQUES

K 30 Sel potassique à Fr. 11.30	le sac de 100 kg.
K Kaïnite » » 5.85	

ENGRAIS COMPLETS

N° 10 A Superphosphates potassiques S P 5/8 à Fr. 4.50	le sac de 50 kg.
» 8 extra » azotés potass. S A P. 9. 2 1/2 - 5 » 7.15	
» E sp A » » » » 9. 2 1/2 - 5 » 6.75	
» 7 » » » » 9. 2. 5. » 6.25	
» 9 » » » » 8. 1 1/2 - 5 » 5.90	

Spécial pour pommes de terre

Nous garantissons les dosages.

Tous les engrais sont analysés au Laboratoire fédéral de Chimie agricole à Lausanne.

Comparez les prix pour vous rendre compte du bon marché.

Pour paiements à terme (St.-Denis), demandez les prix.

VRE
E

S

SAISON
ANTS

GARNIS
Formes
9 75
Frs.

res du soir
ERNE, à Bulle
NTATION
BULLE
moiselles.

DE J. BOVET
auteurs vaudois, à Morges,
ment de piano.

CASTELLA.

teur.
dansante
massifs.
50 ; Troisième, 1 fr.
tel Moderne.
r Broc.

ix éleveurs.

es étalons du Syndi-
chevalin de la Gruyè-
ADOR et CASIMIR
nt stationnés comme suit :
chaque semaine, à
e, Châtel St Denis.
à l'Auberge du Mou-

samedis, à Bulle.
L'étalonniér :
Jules Morand.

à vendre.

ulet sage, de huit ans,
et le bât.
senstein et Vogler, sous

louer

chaussée, comprenant
lignes et cuisine.
I. Pierre Gremaud,
61

ouer :

appartement, grand,
lumière électrique, bien
senstein et Vogler, Bulle,
355

Banque Cantonale fribourgeoise

Nous émettons actuellement au pair, des

Obligations $4\frac{3}{4}\%$

de notre Banque, à 3 5 ans fixe, dénonçables l'ensuite réciproquement en tout temps, à six mois, au porteur ou nominatives, en coupures de Fr. 500 et plus, avec coupons semestriels ou annuels. Exemptes du timbre.



**Les chaussures Hirt
sont les meilleures**

Garantie pour chaque paire.
Demandez prix-courant!

Nous expédions contre remboursement:

Souliers ferrés pr. fillettes N° 26-29	Frs. 4.80	N° 30-35	Frs. 5.80
Souliers de dimanche	26-29 " 4.80	30-35	5.80
Souliers ferrés pr. garçons	30-35 " 6.—	36-39	7.30
Souliers de travail, ferrés, pour femmes		36-43	6.80
Bottines à lacets garnies, pour dames, solides		36-42	7.—
Bottines à lacets pour dames, cuir box, élégantes		36-42	10.—
Bottines à boutons		36-42	10.50
Souliers de travail, ferrés, pour hommes 1 ^a		39-48	8.50
Bottines à lacets 1 ^a		39-48	9.—
Bottines à lacets de dimanche p. messieurs		39-48	9.—
Bottines à lacets de dimanche p. messieurs, cuir box, élég.		39-48	11.50
Bottines à lacets pour messieurs, cuir box, forme Derby		39-48	12.—
Souliers militaires, ferrés, solides 1 ^a		39-48	10.50

Atelier de réparations à force électrique.
Rod. Hirt & fils, Lenzbourg.

CRÉDIT GRUYÉRIEN, BULLE

Nous recevons actuellement des fonds :

en dépôt à terme contre titre nominatif
ou au porteur, au $4\frac{3}{4}\%$

en dépôt d'épargne, au $4\frac{1}{4}\%$

Les dépôts en compte-courant de toute nature sont reçus aux meilleures conditions.

*Café de Malt Kathreiner.
Plus de 20 ans de succès.*

Qui en a bu en boira!

On trouvera dès ce jour, à la Tannerie du Bry, de la

POUDRE D'OS

au prix du jour.

Achat d'os, échange, mouture.

Graisse de char, à sabots, à chaussures, graisse à train, Huile pour machine, huile pieds de bœufs, boissellerie, cordage, broserie, etc.

Banque de l'Etat de Fribourg

(Capital versé, 21 millions. — Garantie de l'Etat)

émet actuellement Fr. 2,000,000.— Obligations

$4\frac{1}{2}\%$

nominatives ou au porteur, échéance de 1 à 3 ans.

COUPONS SEMESTRIELS OU ANNUELS.

On demande pour de suite PERSONNE DE CONFIANCE comme

caissière

connaissant aussi très bien la vente.

Offres avec références, prétention de salaire et photographie sont à adresser à

Haasenstein et Vogler, à Bulle

Favorisez l'industrie nationale.

Potagers divers

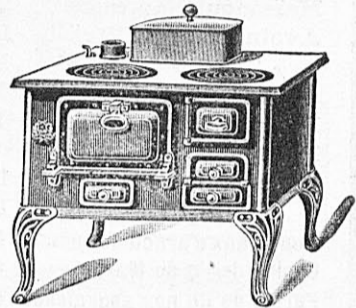
fabrication fribourgeoise

Installation pour écoles ménagères, hôtels, pensionnats, etc., avec circulation d'eau chaude.

Agence agricole

Aug. BARRAS
BULLE

Fers et Quincaillerie.



Banque Populaire de la Gruyère

Avenue de la Gare, à BULLE

Nous recevons actuellement des dépôts d'argent :

contre Obligations nominatives ou au porteur, à 3 ou 5 ans, timbre à la charge de la Banque, au taux de :

$4\frac{3}{4}\%$

en Caisse d'épargne, à partir de 1 fr. avec maximum illimité :

$4\frac{1}{4}\%$

en compte courant créancier à échéance fixe : taux à convenir, en compte courant créancier, à vue.

Les versements peuvent aussi être effectués sans aucun frais à tous les bureaux de poste, à notre compte de chèques postaux II 188.

LE DIMANCHE 30 MARS
à 8 heures

et DIMANCHE 6 AVRIL
à 3 h. et 8 h.

Grande Salle de l'Hôtel de Ville, BROU

GRANDS CONCERTS-REPRÉSENTATIONS

donnés par la

Société de Musique LA LYRE

L'Expiation, Grand drame en 3 actes, par Lebardin.

Le Fiancé distrait, Comédie-bouffe en 1 acte.

MORCEAUX CHOISIS

Prix ordinaires des places.

Banque Populaire Suisse

Capital versé et réserves : 74,500,000.—

Nous émettons actuellement, au pair, des

Obligations $4\frac{1}{2}\%$

de notre établissement au

à 3 ans fixe, **nominatives** ou au **porteur**.

Les coupons semestriels sont payables sans frais auprès de tous les sièges de la Banque.

FRIBOURG : Quartier Saint-Pierre

Agences : Bulle, Châtel-Saint-Denis, Domdidier, Estavayer, Morat, Romont, Villargiroud, Le Mourat.